

SEANCE DU 30 JUIN 2025

Convocation du 24/06/2025

Publication le 03/07/2025

Conseillers en exercice : 43

Présents : 32

Quorum : 22

L'an Deux Mille Vingt Cinq, Le Trente Juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Espace des Libertés, Salle Stéphane Hessel, sous la présidence de Monsieur Gérard GAZAY, Maire.

N° 39_300625

**OBJET : CULTURE,
EVENEMENTS CULTURELS
ET PATRIMOINE**

Approbation de la convention de partenariat pour l'avant-première de Marcel et Monsieur Pagnol en octobre 2025.

PRESENTS :

Monsieur Gérard GAZAY, Monsieur Alain ROUSSET, Madame Sophie AMARANTINIS, Monsieur Vincent RUSCONI, Madame Danielle MENET, Monsieur Pascal AGOSTINI, Monsieur Philippe AMY, Madame Geneviève MORFIN, Monsieur Andre LEVISSE, Madame Stéphanie HARKANE, Monsieur Yoann LEANDRE, Monsieur Léo MOURNAUD, Monsieur Jean-Bernard LOUIS, Madame Julie GABRIEL, Madame Irène DUPLAN, Monsieur Patrice JARQUE, Monsieur Laurent GUEDJ, Madame Brigitte AMOROS, Madame Magali ROUX, Monsieur Franck-Clément CHAMLA, Madame Faustine THIBAUD, Monsieur JérémY PANGOURASSOU, Monsieur Zarick KOURICHI, Madame Dominique BENASSAYA-NIVET, Monsieur Denis GRANDJEAN, Madame Clémentine FARDOUX, Madame Joëlle MELIN, Monsieur Yves PERRIN-TOININ, Monsieur Matthieu HERMANT, Monsieur Marc ZANARINI, Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI, Madame Régine-Brigitte NIETO formant la majorité des membres en exercice.

EXCUSES :

Madame Hélène JULIEN-TRIC (donne pouvoir à Madame Irène DUPLAN), Madame Monique MOISE-HIRMAN (donne pouvoir à Madame Danielle MENET), Madame Cécile BOURGUIGNON (donne pouvoir à Monsieur Andre LEVISSE), Monsieur JérémY COETTO (donne pouvoir à Monsieur JérémY PANGOURASSOU), Monsieur Arthur SALONE (donne pouvoir à Monsieur Jean-Pierre SQUILLARI), Madame Magali GIOVANNANGELI (donne pouvoir à Madame Clémentine FARDOUX), Monsieur Alexandre LATZ (donne pouvoir à Monsieur Yves PERRIN-TOININ), Monsieur William MIROUX (donne pouvoir à Madame Magali ROUX), Madame Valérie BOISSON (donne pouvoir à Madame Dominique BENASSAYA-NIVET), Madame Mathilde METCHÉ-BARTHELEMY (donne pouvoir à Madame Sophie AMARANTINIS)

ABSENTS :

Madame Jeannine LEVASSEUR

Monsieur Zarick KOURICHI a été élu(e) Secrétaire.



Délibération n°39_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

Monsieur Philippe AMY rapporte :

Dans le cadre de la célébration du 130ème anniversaire de la naissance Marcel Pagnol, la Ville d'Aubagne a souhaité apporter son soutien à la production du film d'animation « Marcel et Monsieur Pagnol » et bénéficier d'une diffusion en avant-première.

A ce titre, il convient d'établir une convention de partenariat afin de définir les modalités et les engagements réciproques des parties.

Ce partenariat comprend notamment :

- Une avant-première au cinéma Le Pagnol le dimanche 12 Octobre 2025 à 14h, en présence du réalisateur, de Nicolas Pagnol et des talents du film ;
- La mention de la Ville au générique de fin du film et sur les supports de communication ;
- La mise à disposition de supports promotionnels (affiches, bande-annonce, photos, etc.) pour accompagner la communication locale.

En contrepartie, la Ville d'Aubagne s'engage à contribuer à hauteur de 20 833 € HT à la production du film et à la réalisation de l'avant-première. Cette participation sera versée en trois échéances : 50% à la signature, 25% un mois avant l'évènement, et 25% après l'évènement.

Cette délibération propose d'approuver la convention de partenariat entre la Ville d'Aubagne, l'Office de Tourisme du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, les sociétés MEDIAWAN KIDS & FAMILY CINEMA, de WHAT THE PROD et de GET THE MOON, dans le cadre du soutien à la production et à la diffusion du film « Marcel et Monsieur Pagnol ».

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville d'Aubagne de valoriser le patrimoine culturel local et l'œuvre de Marcel Pagnol, dans le cadre du 130ème anniversaire de la naissance Marcel Pagnol,

CONSIDÉRANT l'intérêt culturel, touristique et patrimonial de cette action, qui participe au rayonnement de la Ville d'Aubagne et du territoire de Marcel Pagnol,

CONSIDÉRANT que ce partenariat permettra de soutenir la production artistique et de contribuer au rayonnement culturel du territoire,

CONSIDÉRANT les retombées potentielles en termes d'image et d'attractivité pour la Collectivité,

CONSIDÉRANT que le budget nécessaire a été inscrit au BP 2025,

VU l'examen en Commission Municipale,

Après en avoir délibéré, DÉCIDE :

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_39-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/07/2025



Délibération n°39_300625 du Conseil Municipal du lundi 30 juin 2025 (suite)

ARTICLE 1^{er} : d'APPROUVER les termes de la convention de partenariat ;

ARTICLE 2 : d'AUTORISER Monsieur le Maire à la signer ainsi que tout document y afférent.

ADOpte A L'UNANIMITE

POUR EXTRAIT CONFORME

Gérard GAZAY
Maire

Accusé de réception en préfecture
013-211300058-20250630-300625_39-DE
Reçu le 03/07/2025
Signé par CN=Gérard GAZAY,serialNumb
er=195447GQM268,givenName=
Gérard,SN=GAZAY,T=Maire,OU
=0002 211300058,2.5.4.97=#
0C0F4E545246522D3231313330
30303538,O=COMMUNE D AUBAG
NE,C=FR
03/07/2025

